

Les compétences

Depuis sa création, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a pour mission d'exercer un certain nombre de compétences d'intérêt communautaire, obligatoires ou choisies. Avec une ambition : le développement harmonieux et équilibré de l'agglomération, dans le respect de l'identité de chaque commune.



Développement économique et touristique

- Développement des parcs d'activités
- Soutien aux filières économiques
- Accompagnement des entreprises
- Animation du tissu économique
- Développement touristique
- Your Business In Melun



Aménagement et Urbanisme

- Relance du SCOT : Intégration du Plan Climat Air Énergie Territorial



Enseignement supérieur et Formation



Mobilité

- Plan local de déplacements
- Charte de logistique urbaine durable
- Schéma directeur des liaisons douces



Habitat et C

- Le Progra
- La constr
- L'améliora
- La Rénov
- Le logem
- L'héberge
- L'accueil c

LES STATUTS



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Statuts de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine

PDF - 959.5 KB



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION MELUN VAL DE SEINE

297, rue Rousseau Vaudran CS 30187
77198 Dammarie-lès-Lys Cedex
01 64 79 25 25

HORAIRES :
Lun - Ven : 8h30 > 12h15 - 13h30 > 17h30